

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de POLLIONNAY

Dossier n° PC 069 154 19 00015-M01

date de dépôt : 17/05/2024

date d'affichage en mairie :

demandeur : Monsieur MORGENROTH-MONCHANIN Grégoire et Mme DUSSERT-ROSSET Laura

pour : modification menuiseries, façades maison + toit garage

adresse terrain : 120 Impasse du Rizoud

69290 POLLIONNAY

ARRÊTÉ 2024/131
accordant un permis de construire modificatif
au nom de la commune de POLLIONNAY

Le maire de POLLIONNAY

Vu la demande de permis de construire modificatif présentée le 17/05/2024 par Monsieur MORGENROTH-MONCHANIN Grégoire et Madame DUSSERT-ROSSET Laura demeurant 22 Rue Denuzière 69002 LYON ;

Vu l'objet de la demande :

- pour modification menuiseries, façades maison + toit garage ;
- sur un terrain situé 120 Impasse du Rizoud 69290 POLLIONNAY;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme de la commune approuvé le 09/05/2016, modifié le 15/05/2017 et le 7/07/2020 ;

Vu le permis initial n° PC 069 154 19 00015 accordé le 06/03/2020 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis MODIFICATIF est ACCORDÉ.

Article 2

Les prescriptions mentionnées sur le permis de construire d'origine sont maintenues.

Article 3

Le présent arrêté n'a pas pour effet de proroger le délai de validité du permis de construire initial.

Fait à POLLIONNAY,
Le 28 JUIN 2024
Le maire,

Philippe TISSOT

